



- Rentrée scolaire 2024-2025 -

Restauration scolaire et activités périscolaires

inscription jusqu'au 28 juin 2024

**Pour la rentrée du lundi 2 septembre 2024,
l'inscription annuelle des enfants aux services de restauration
scolaire, d'activités périscolaires et d'étude surveillée est
OBLIGATOIRE.**

La réinscription des enfants fréquentant actuellement ces services n'est pas automatique : il faut impérativement procéder à une nouvelle inscription.

Les enfants dont la famille n'aura pas fait les démarches
ne pourront pas être pris en charge

Vous pouvez télécharger votre dossier d'inscription directement sur
le site Internet de la Ville d'Amboise
<https://www.ville-amboise.fr/168/restauration-scolaire-et-activites-periscolaires.htm>
ou le retirer à la Mairie d'Amboise.

Liste des dossiers à télécharger :

- Dossier famille
- Dossier restauration scolaire et activités périscolaires
- Fiche sanitaire de liaison
- Règlement intérieur à signer

Le dossier dûment rempli pourra être remis à la mairie ou adressé par mail à
education.jeunesse@ville-amboise.fr

**Pour tous renseignements, contactez le service éducation de la Mairie d'Amboise
Tél. : 02 47 57 59 35 ou par email : education.jeunesse@ville-amboise.fr**